

Discipline DAES 1 : Economie familiale 50 ECTS

Règlement plan d'étude et explication horaire

Le plan d'études en EF de 50 ECTS est divisé en deux parties :

1. cours obligatoires : 42 ECTS
2. cours à option : 8 ECTS au choix parmi 12 ECTS disponibles

Spécificités par année

1^{ère} année

Hygiène (L39.00021) est un cours **obligatoire** au SA de la 1^{ère} année et doit avoir été suivi afin de pouvoir suivre Techniques culinaires 1 (L37.00006) du SP.

Techniques culinaires 1 (L37.00006) est un cours **obligatoire** de 1^{ère} année et doit avoir été suivi pour pouvoir suivre Techniques culinaires 2 (L39.00023) au SA de la 2^{ème} année.

Märkte und Handel (L39.00015) et Produktion- und Arbeitswelten (L39.00016) doivent être suivis durant le bachelor, et ceci indépendamment du découpage des années.

Biochimie et physiologie alimentaire (L37.00008) doit être suivi durant le bachelor, et ceci indépendamment du découpage des années **néanmoins** nous vous conseillons de le prendre assez rapidement car de nombreuses connaissances seront remotivées et nécessaires pour la bonne compréhension des cours Biochimie et physiologie alimentaire 2 (L37.00013) et Biochimie et physiologie alimentaire 3 (L39.00017).

2^{ème} année

Globale Ernährung (L39.00022), Konsum und Lebensstil (L39.00025), Biochimie et physiologie alimentaire 2 (L37.00013) et Connaissance des aliments (L39.00026) doivent être suivis durant le bachelor, et ceci indépendamment du découpage des années.

Fit und leistungsfähig (L39.00027) est un cours bloc, c'est pour cela qu'il n'apparaît pas sur l'horaire. Vous devez obligatoirement vous inscrire au SA. Les inscriptions au SP ne sont pas possibles. Il peut être suivi indépendamment du découpage des années mais priorité dans les inscriptions sera donnée aux ETU de troisième année puis de deuxième année et ensuite à ceux de première année. 100% de présence est requis pour sa validation.

Techniques culinaires 2 (L39.00023) ne peut être suivi seulement si les cours Techniques culinaires 1 (L37.00006) et Hygiène (L39.00021) ont été préalablement suivis.

Discipline DAES 1 : Economie familiale 50 ECTS

3^{ème} année

Didactique disciplinaire 1 (L37.00020) doit être suivi avant Didactique disciplinaire 2 (L37.00021). Il est obligatoire de les suivre à la suite. **Ces cours ne peuvent être suivis qu'en 3^{ème} année pour la section francophone (2h/hebdomadaire sur 14 semaines) mais en 2^{ème} année pour la section germanophone.**

Compétences professionnelles 1 (L39.00028) soit 3h/hebdomadaire sur 10 semaines doit être suivi avant Compétences professionnelles 2 (L39.00029). Il est obligatoire de les suivre à la suite. **Ces cours ne peuvent être suivis qu'en 3^{ème} année.**

Stage :

Dans le cadre des compétences professionnelles, vous serez placés en stage, 3 leçons au SA et 4 leçons au SP. Ces stages sont organisés par les chargé.e.s de cours en collaboration avec les différents CO du canton. Lors de ces stages, vous serez amenés progressivement à démontrer des techniques culinaires, à accompagner des élèves dans leur tâche, à fixer des objectifs d'apprentissage, à introduire une leçon théorique coanimée avec l'enseignant formateur et à superviser les emplois.

Ce stage de compétences professionnelles ne sera pas forcément placé le jour des cours de compétences professionnelles pour tous les étudiants ce qui nécessitera une organisation et un effort particulier de votre part.

Ces stages se rajoutent à vos 3 semaines consécutifs de stage B3 ; ce dernier étant organisé par le CERF.

Travail de branche écrit (L37.00023) n'est pas un cours mais un travail personnel à réaliser à la maison. Vous devrez vous inscrire au semestre d'automne de votre 3^{ème} année de bachelor. **Il n'est pas possible de le suivre en 1^{ère} ou en 2^{ème} année.**

Options (l'ETU choisit 8 ECTS parmi les 12 ECTS disponibles)

Techniques culinaires 3 (L39.00024) est **fortement conseillé pour les francophones** et ne peut pas être suivi sans avoir **validé** Techniques culinaires 1 (L37.00006) et suivi Techniques culinaires 2 (L39.00023).

Biochimie et physiologie alimentaire 3 (L39.00017) doit être suivi durant le bachelor, et ceci indépendamment du découpage des années. Néanmoins de nombreuses connaissances préalables sont requises ; c'est pour cela que nous vous conseillons d'avoir suivi Biochimie et physiologie alimentaire 1 (L37.00008) et Biochimie et physiologie alimentaire 2 (L37.00013) avant de vous y inscrire.

Discipline DAES 1 : Economie familiale 50 ECTS

Cuisine collective (L39.00018) est un cours bloc externe ; c'est pour cela qu'il n'apparaît pas sur l'horaire. Il peut être suivi indépendamment du découpage des années. Veuillez vous adresser à Mme Balsiger von Gunten afin de lui soumettre votre projet et dans le cas d'éventuelles questions.

Medien und Informatik (L39.00019) et Mode und ihre Kehrseiten (L39.00020) peuvent être suivis durant le bachelor mais indépendamment du découpage des années.

Master

Didactique disciplinaire (L37.00024) ne peut être suivi uniquement si les 50 ECTS du bachelor ont **tous** été validés au-préalable. Nous vous rendons attentifs que l'inscription en master court uniquement jusqu'à mi-septembre.

DKN / 26.04.2023